

AU BOURG ET AU HAMEAU, COMMÉMORATIONS ET FESTIVITÉS ONT RYTHMÉ L'ÉTÉ ET LA RENTRÉE. DE BONS ET GRANDS MOMENTS.



Le devoir de mémoire, c'est ne pas oublier le passé et ses héros, pour construire un avenir meilleur. **Se souvenir pages 4 et 5.**

AU FEU LES POMPIERS!! VITE, VITE, IL FAUT POMPER. Retrouvez le défi de la pompe à bras pages 8 et 9.



Le 2 juillet, le hameau est en fête et le 13 juillet, le bourg s'illumine de mille feux. **Les meilleurs moments pages 6 et 7.**

L'église Saint Martin a dévoilé ses trésors et son histoire le 19 septembre pour les journées du Patrimoine. **En savoir plus page 13.**

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 : CAP SUR L'INTERGÉNÉRATIONNEL.



RECHERCHE

BÉNÉVOLES

Venez partager votre savoir et animer avec les enseignants, des ateliers créatifs et culturels auprès des enfants.

En savoir plus page 10.

La rentrée scolaire, un moment important pour enfants, parents et grands-parents. **Voir les photos page 11.**

Au sommaire de ce numéro

● **En direct de la mairie p.2 et 3**

● **Le mot du Maire**

● **Fêtes et Cérémonies p.4 à 9**

● **Vie scolaire, jeunesse et sport p.10 et 11**

● **Le mot de la directrice**

● **Maintenance biens communaux p.12**

● **Patrimoine p.13**

● **Environnement p.14 à 16**

● **Associations p.16**

● **Histoire p.17**

● **Actualités p.18 et 19**

● **État civil - Agenda**

● **Résultat maisons fleuries**



LE MOT DU MAIRE

Le 17 septembre 2021 s'est tenue la première réunion du Conseil Municipal ouverte au public depuis la crise sanitaire. Par précaution et pour continuer à respecter les préconisations sanitaires, les élus et le public se sont retrouvés dans la salle des fêtes et le pass-sanitaire était exigé. Depuis, les directives n'imposent plus cette obligation.

Lors de cette réunion, une délibération motivée a été prise à l'unanimité pour entrer dans la phase active de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La prochaine étape est la procédure de choix du Cabinet Conseil. Les aménageurs et promoteurs continuent de venir en mairie pour s'informer, certains sont accueillis par la commission urbanisme pour anticiper et discuter sur des avants projets.

Si la situation sanitaire s'améliore, la météo n'a pas respecté le cycle des saisons ; beaucoup de pluie, une journée de soleil et la végétation, bien nourrie, pousse encore et encore... À plusieurs reprises ce sont des orages et des pluies violentes qui ont noyé les champs ; les habitants du Tilleul Argenté ont du pomper pour limiter les dégâts, ce qui a justifié de recréer en urgence les fossés de la rue de meuniers. Le même travail est prévu du côté des cultures par le domaine des Trente Arpents.

Pour mettre fin aux inondations à l'entrée du cimetière du hameau, des recherches ont été effectuées. Elles ont mis en évidence la rupture de la canalisation sous le chemin menant au cimetière. La canalisation a été remplacée et des drains ont été installés pour évacuer l'eau.

Comme prévu la liaison douce Favières-Tournan est très fréquentée et elle se situe essentiellement sur la commune. La taille des végétaux de part et d'autre nécessite l'utilisation d'un engin adapté depuis la route (coupe et broyage) car son passage sur la liaison détruirait le revêtement. L'opération est prévue courant octobre.

Concernant les finances, les subventions demandées ont toutes été refusées par manque de budget au niveau du département, ce qui a conduit à payer en totalité la réfection de la voirie à l'intersection de la rue du Lavoir et de la D 10. Les dégradations, devant un « STOP », devenaient dangereuses et la remise en état ne pouvait plus être reportée.

La dépose et la récupération des enfants à l'école créent des embouteillages et surtout une insécurité pour tous. La mise en sens unique de la rue Lucien Cotel va être étudiée. Une réunion avec les riverains sera organisée pour recueillir avis, idées et contraintes locales. D'autres solutions sont possibles, par exemple que les accompagnateurs stationnent sur le parking de la rue du marais !

Pour permettre à l'association faviéroise du sporting-club de poursuivre son activité dans de meilleures conditions, les murs de la salle des fêtes ont été repeints. Les fissures du sol ont été bouchées et peintes. Des études et essais sont en cours pour traiter le sol. Je remercie le président de cette association pour sa proposition de participer au financement.

Compte tenu de son état et de l'absence d'insonorisation elle ne peut pas être louée ni utilisée pour des spectacles en soirée. Afin de prendre en charge une partie des coûts d'entretien, elle sera louée de 9h00 à 21h00 les samedis et dimanches.

L'arrêté interdisant les véhicules à moteur sur les parcelles communales situées derrière la station d'épuration (STEP) et accessibles depuis la rue des meuniers a été signé et diffusé. L'arrêté sera affiché sur site et un balisage identifiera l'espace réservé au vélocross.

Le samedi 18 septembre un nettoyage de l'intérieur et du mobilier de l'église Saint Martin a été réalisé pour préparer son ouverture au public le dimanche 19, journée du patrimoine. 25 visiteurs au cours de la journée et des échanges intéressants justifient son ouverture au public.

Le samedi après-midi, la randonnée organisée par l'association TEM77 (303 marcheurs, 77 km) a traversé le village. Deux ravitaillements dans les locaux mis à disposition gracieusement par la commune, à la chapelle du hameau et à la salle des fêtes ont permis des pauses bienvenues pour certains participants ! Évidemment, pas de temps pour visiter le patrimoine des communes traversées, 6h21 pour le premier arrivé soit une moyenne de 7,56 km/h.

Une dernière information avant de vous souhaiter bonne lecture, les vœux de la municipalité sont prévus le samedi 29 janvier 2022.

Daniel PATU



L'ACCUEIL ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, UNE PRIORITÉ DE LA MAIRIE.

BIENVENUE À CORINNE ET LAURA QUI ONT CHACUNE UNE LONGUE EXPÉRIENCE DES COLLECTIVITÉS.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Corinne LOIRE remplace Nathalie Pierre dont le poste était vacant depuis fin décembre 2020. Autant dire que nous l'attendions avec beaucoup d'impatience.

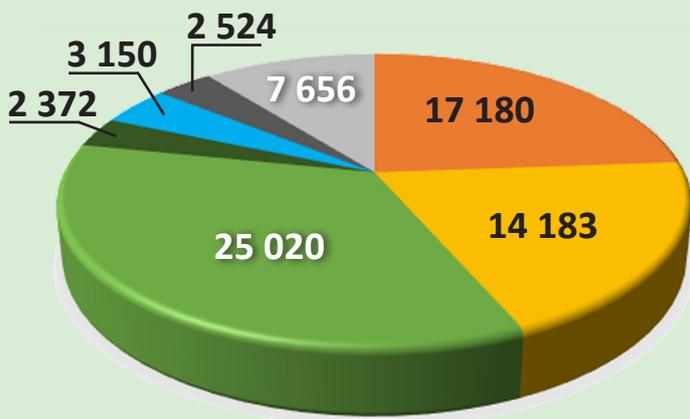


ACCUEIL

Laura IVANOV nous est revenue après s'être formée à de nouvelles compétences au sein d'une autre municipalité. Elle remplace Carine Lesaulnier mutée en août 2021.

ÉCLAIRAGE BUDGÉTAIRE

Pour votre information, voici quelques chiffres de dépenses importantes pour un total de 72 085€ du 1er janvier au 30 juin 2021 (en €)



- **Voirie** : entretien et réfection
- **Bâtiments communaux** : entretien (WC bouchés, fuites d'eau, peintures, réparations diverses de toit...)
- **Espaces verts** : achat matériel tracteur, outillage, remorque : **17 443€**
+ prestataire : **7 578€**
- **Déchets** : Tarif de 2 bennes pour ramassage des dépôts sauvages et enlèvement des déchets dont ceux non ramassés par les encombrants et non repris par leurs propriétaires. **Pour évacuer tous nos stocks de déchets, il faudrait 4 bennes de plus !**
- Groupe scolaire** :
 - Fournitures pour l'école (cahiers, livres, matériels pédagogiques...)
 - Fournitures d'hygiène
 - Prestataire pour nettoyage des locaux

NOTRE COMMUNE SE DOIT DE RECEVOIR CHALEUREUSEMENT SES NOUVEAUX HABITANTS...



Malgré le contexte sanitaire encore présent, la mairie a souhaité renouer cette année avec une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Placée sous le signe de la simplicité et de la convivialité, cette rencontre des nouveaux habitants avec les élus a permis de partager les attentes, de répondre à de nombreuses questions mais également d'exprimer la satisfaction de tous pour ce moment apprécié par chacun.

À cette occasion également, ont été remis les certificats de plantation des arbres pour les enfants nés en 2020.

SPECTACLE DE RUE À FAVIÈRES



Le 19 mai dernier, la compagnie des Souffleurs accompagnée d'un âne « philosophe » de l'Ânerie Bacotte et chargé de livres, est venue raconter de belles histoires aux petits Faviérois. Venu nombreux pour les écouter, à la fin du spectacle, les enfants ont pu donner une carotte à l'âne philosophe, une récompense bien méritée et un plaisir partagé!





Le devoir de mémoire est l'obligation morale de se souvenir de certains événements passés particulièrement meurtriers comme les guerres. Il consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. Tout citoyen doit savoir que notre présent d'aujourd'hui est un héritage de notre passé. Le devoir de mémoire est là aussi pour éviter de refaire les mêmes erreurs.

Commémoration du 76^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Lecture du discours et dépôt de gerbe en présence d'un public restreint, conséquence de la crise sanitaire.

« Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là et la guerre est finie. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées... Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi... Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté retrouvée. » (extrait du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire des anciens combattants).

Les commémorations en hommage au sergent Raymond Robert et aux 11 jeunes fusillés étaient organisées par M. Jean-Claude OMNES, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, Comité de Tournan-en-Brie.

Hommage au sergent Raymond Robert abattu le 3 juin 1940

Ce jour du 3 juin 1940, il avait 21 ans, à bord de son chasseur Dewoitine D.520, il rentrait d'une mission dans le secteur de Corbeil. Pris en chasse et touché par une unité de chasseurs de la Luftwaffe, son avion s'écrasa dans le champ à une centaine de mètres du lieu-dit Le Poncelet. Il mourut carbonisé dans son avion.



De nombreuses gerbes furent déposées dont celles du maire de Favières, M. Daniel Patu du Préfet, M. Lionel Beffre.





Deux commémorations très émouvantes qui ont eu lieu en présence de très nombreuses personnalités : **M. Lionel BEFFRE** préfet de Seine-et-Marne, **M. Pierre CUYPERS** sénateur, **M. Jean-Marc CHANUSSOT** conseiller départemental maire de Grisy-Suisnes représentant **M. Jean-François PARIGI** président du Conseil Départemental, **M. Laurent GAUTIER** conseiller départemental, maire de Tournan-en-Brie, **M. Pierre NAURA** directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, **Mme Peggy PHARISIEN** maire de Villeneuve-Saint-Denis, **M. Daniel PATU** maire de Favières, de nombreux maires et adjoints des communes environnantes, les gendarmeries de Mortcerf et de Tournan, la Croix-Rouge, le centre de secours des sapeurs-pompiers, l'ONF, et un détachement de la musique du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.

Commémoration du 77^{ème} anniversaire de la mort des 11 jeunes fusillés le 25 août 1944

Le 25 août 1944, Paris se prépare à sa Libération. À Favières, onze jeunes résistants actifs âgés de 18 à 25 ans, sont réunis chez le garde des Eaux et Forêts Henri Jambois, située à « la Bretèche » proche du hameau de La Route. Alors qu'ils s'apprêtent à partir pour participer aux combats de la Libération, ils se retrouvent encerclés par des soldats allemands d'une unité d'artillerie en retraite. Ils sont tous arrêtés et embarqués à bord d'un camion qui s'arrête non loin de là, entre la Hotte et la Sablonnière. Ils y furent suppliciés puis fusillés après avoir creusé leurs tombes dans le bois en bordure de la D 21. Un monument fut élevé à leur mémoire à ce même endroit.



Levée du drapeau au son de la sonnerie au drapeau puis refrain de la Marseillaise jouée par le corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.



Allocutions des maires de Villeneuve-Saint-Denis, Mme Peggy Pharisien, puis de Favières, M. Daniel Patu, et du préfet M. Lionel Beffre.



Daniel Patu devant le monument fleuri de gerbes.



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Commencées au hameau le 2 juillet, elles se sont poursuivies le 13 juillet au bourg. Si la fête a bénéficié de soleil au hameau, la pluie n'a pas épargné celle du bourg. Mais pour tous les faviérois présents ce furent de bons moments de convivialité, de joie, de musique et de lumières.



Feux de joie



Rencontre conviviale

Se retrouver

Danser

Rire



Retrouvailles en famille ou entre amis



Sirtaki endiablé



Le karaoké toujours autant apprécié



AU BOURG, LE FEU D'ARTIFICE : CLOU DU SPECTACLE

Si la pluie a bouleversé le programme, elle n'a pas empêché la fête de se dérouler. Au lieu du pique-nique prévu au bord de la Marsange, les participants se sont retrouvés dans la salle des fêtes. Le barbecue fut mis sous tente, les tables ont été dressées, la musique installée et tout le monde a pu faire la fête, à l'abri, dans un décor de lumières multicolores.

Et heureusement, la pluie a cessé laissant un répit qui a permis de terminer la soirée avec le clou du spectacle tant attendu : le feu d'artifice. Les habitants du bourg ont pu voir ce soir-là un ciel embrasé comme il n'y en avait plus eu depuis quelques temps.



Les plaisirs de la fête retrouvés

Chanter



avec toujours le Madison





LES FESTIVITÉS DE RENTRÉE

Placées sous le signe de la solidarité et des jeunes. Un moment ludique, émouvant...et gourmand.

Ils ont entre 13 et 17 ans, ils sont jeunes sapeurs-pompiers, autant filles que garçons, en formation pour devenir les futurs volontaires prêts à porter secours aux populations sinistrées, aux accidentés de la route, prêts à affronter les incendies, les inondations... ou encore les épidémies.

Ils partagent tous les mêmes valeurs de solidarité, de courage, ils possèdent cet état d'esprit «corporatif», fiers d'appartenir au corps de sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS77).

UN DÉFI SPORTIF ORGANISÉ POUR SAUVER SAINTE BARBE



Comme tous les pompiers, ils vénèrent Sainte Barbe qui leur offre sa protection. Pour restaurer la fresque de leur Sainte en bien mauvais état en l'église de Liverdy, ils sont allés en courant de commune en commune pour récolter des dons. Tirant une ancienne pompe à bras, ils ont proposé aux habitants de les défier à la lance à incendie. Un très beau challenge !



Enrouler la lance : elles savent faire.



Sam, leur mascotte les accompagnait dans leur périple

LES FAVIÉROIS ONT RELEVÉ LE DÉFI : UN GRAND BRAVO !

Qui n'a pas rêvé de manier une lance à incendie ?

Invités à venir encourager nos jeunes sapeurs et participer à leur défi, les Faviérois ont répondu présents.

Démonstration...



Action



3,2,1....
ALLEZ, ON POMPE !

Alors, toutes générations confondues, ils et elles ont pompé... pompé...Mais pour cela, il faut de la force (un peu), du rythme et de la coordination (beaucoup). Une démonstration qui a fait le bonheur des petits comme des grands.



DU FAIT MAISON : PAËLLA GÉANTE ET GAUFRES, EN SOUTIEN AUX JEUNES SAPEURS.

Une cinquantaine de Faviérois ont répondu à cette invitation et nous les en remercions vivement. Ce fut pour eux l'occasion de rencontrer les élus qui s'étaient chargés d'organiser cet événement. Tables, bancs, barnums ont été installés pour permettre à chacun de pouvoir savourer la paëlla maison cuisinée par les élus et quelques habitants et aussi les fameuses gaufres et crêpes de Patou.



Une occasion d'échanges conviviaux entre les habitants et le Maire.



Les gaufres et crêpes maison de Patou ont égayé les papilles de tous les gourmands.



Les coulisses de la paëlla

On commence par la cuisson du poulet, puis des poivrons et de l'ail.



Les hommes s'occupent de mettre en route le réchaud.

Une fois, les fruits de mer nettoyés, tous les ingrédients nécessaires vont être mélangés dans l'immense poêle.



Elle n'est pas belle notre paëlla ?



Elle fut, en tout cas, très appréciée.

EN SAVOIR PLUS SUR...

LA POMPE À BRAS ASPIRANTE ET REFOULANTE



Apparue au début du 17^{ème} siècle, cette pompe à incendie est basée sur la pompe aspirante et refoulante mise au point par Ctésibios d'Alexandrie au III^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

Un principe simple : un balancier permet d'actionner un ou deux pistons à la force de l'homme. L'eau est ainsi poussée et mise sous pression avant de ressortir par une conduite de refoulement. Les pompes à bras étaient hippo-attelées ou tirées par les pompiers. **Le terme pompier provient de l'escouade des hommes responsables de la pompe.**

« L'accueil des Faviérois plébiscité par les jeunes sapeurs-pompiers »

LA REMISE DES DONNS A EU LIEU À LIVERDY



Les bénéfices de cette journée ont été versés à l'Association du Patrimoine de Favières qui a ainsi pu contribuer à soutenir la restauration de la fresque de Sainte Barbe en l'église de Liverdy à hauteur d'une belle donation :

400 euros



Le mot de la Directrice

Rentrée des classes

Les 101 Petits Hiboux

98, 99, 100... et 101 ! Pour cette nouvelle année scolaire, notre école continue de s'agrandir, en accueillant davantage d'élèves. En effet, 101 enfants ont fait leur rentrée ce jeudi 2 septembre, au sein de nos quatre classes.

L'équipe enseignante reste la même pour cette nouvelle année scolaire : Estelle COCHET et Claire PERRIN en maternelle, Jérôme RIFFAUD et moi-même en élémentaire. Une nouvelle maîtresse a rejoint notre équipe, Sandy BILLY, qui enseigne dans ma classe les jeudis et dans la classe de Claire PERRIN les vendredis.

Nouvelle année, nouveaux projets : mettre en place des ateliers scientifiques afin de manipuler davantage, continuer de faire vivre notre potager avec la plantation de légumes différents de ceux récoltés l'année dernière, organiser davantage de moments d'échanges entre les enfants, les parents et les enseignants, mettre en place des projets autour du développement durable...

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter à tous nos Petits Hiboux une très belle et épanouissante année scolaire à nos côtés. Nous avons également une pensée pour nos anciens élèves, qui ont fait leur première rentrée au collège cette année.

Marion DURAND

10

RECHERCHE BÉNÉVOLES

CAP SUR LA CULTURE ET L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Afin de créer des liens entre l'école et des personnes du village et par la même occasion enrichir les enfants de connaissances nouvelles, les enseignants vous invitent à participer à des ateliers culturels et créatifs (1 ou 2 interventions de 45 minutes)

Vous êtes disponible, vous avez un savoir-faire dans les domaines tels que langues vivantes, couture, tricot, jardinage, cuisine ou toutes activités manuelles...et vous avez envie de les partager avec des enfants, alors, **vite contactez :**

Marion DURAND, directrice de l'école
par mail : ce.0770862u@ac-creteil.fr
ou par téléphone au 01.64.07.22.66



Remise des prix pour les CM2.

C'est avec beaucoup d'émotion que nos Petits Hiboux de CM2 ont assisté à la remise des prix concluant plusieurs années passées au sein de l'école de Favières. Une cérémonie qui a eu lieu sous le préau de l'école, en présence des parents, de leurs enseignants et d'une partie du Conseil municipal.



Sages et intimidés, mais prêts à affronter le collège.

L'école des Petits Hiboux s'inscrit dans les nouvelles technologies.

Pour remplacer un équipement informatique obsolète (sous Windows XP !) la mairie a décidé d'investir dans un nouvel outil pour l'école. Le choix s'est porté sur une dizaine de tablettes SQOOL, répondant aux besoins des élèves du primaire et contenant des programmes (logiciels) adaptés aux besoins pédagogiques.

SQOOL est un système français qui associe tablette numérique sous Android avec

des interfaces dédiées aux écoliers de primaire et étudiants du secondaire, un accès à des ressources pédagogiques numériques et un hébergement en France sécurisé. Les élèves, à l'aide de leur matériel et grâce aux logiciels d'apprentissage, participent à des activités et exercices proposés par les enseignants.



PHOTOS SOUVENIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

C'est sous un soleil radieux que les enfants de l'école des Petits Hiboux ont repris le chemin des classes, de la cantine et de la garderie. Dès le portail, ils étaient accueillis par les enseignants et par deux arbres sur lesquels étaient écrits quelques mots de bienvenue. Un accueil chaleureux, du ciel bleu, des retrouvailles attendues, il n'en fallait pas plus pour rendre heureux nos Petits Hiboux de plus en plus nombreux.



Logan est entré en maternelle cette année. Peut-être deviendra-t-il un jour maire tout comme son arrière-grand-père Gustave Marsault (maire de Favières de 1977 à 1983).





VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS, CANALISATION :

Des travaux qui sont parfois longs à démarrer, parfois longs car compliqués, parfois longs car coûteux. Trouver un équilibre entre budget contraint, priorités communales et interventions rapides est un exercice difficile et quotidien. « Mais tout vient à point ...qui sait attendre.»

Opération voirie

RUE DU LAVOIR

Elle était en mauvais état et se creusait de jour en jour. C'est réparé et la rue du Lavoir est de nouveau praticable.



RUE DU MARRONNIER

Un trou menaçait la sécurité des habitants et des passants, à l'entrée de la cour du 1 rue du marronnier. Il était temps d'intervenir, c'est chose faite !



Opération canalisation

Le cimetière du hameau devenait inaccessible par temps de pluie. Inondé souvent à cause d'un mauvais entretien des fossés, la canalisation était cassée. Elle a été remplacée.



Entretien des bâtiments communaux

LA SALLE DES FÊTES S'EST PRÉPARÉE POUR UNE RENTRÉE ANIMÉE

Après l'éclairage revu au 1^{er} trimestre, ce sont les murs et le bar qui ont été repeints. La salle des fêtes avait bien besoin d'un petit coup de neuf afin d'être prête pour ses nombreuses utilisations que ce soit pour le Sporting Club, la motricité des enfants, les réunions communales ou familiales. Reste à remettre en état le sol. Nous tenons à remercier le président du Sporting Club qui a souhaité réduire sa subvention de l'année afin de permettre à la commune de réaliser ces travaux de réfection coûteux.

Location de la salle des fêtes. **À LOUER**

La salle des fêtes peut être louée **les samedis et dimanches de 9h à 21h**. La location en soirée n'est pas possible afin d'éviter les nuisances sonores qui pourraient être occasionnées.

Pour toute demande de location et en connaître les conditions, envoyez un mail à : contact@favieres77.fr



Éclairage public

LA DEUXIÈME TRANCHE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AU HAMEAU EST TERMINÉE.

LA TROISIÈME TRANCHE va pouvoir démarrer. Une enquête de la société SOBECA mandatée par le SDESM auprès des riverains a d'ores et déjà été lancée pour connaître les besoins des habitants concernés (par exemple : coffret ENEDIS, réalisation de tranchée).



Et voilà une partie du hameau sans fils. 



Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre 2021

L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE FAVIÈRES OUVERTE AU PUBLIC LE 19 SEPTEMBRE.

Cette année, le niveau de crise sanitaire le permettant, Favières s'est associé aux journées du patrimoine en ouvrant au public l'église Saint Martin. Après un bon coup de nettoyage réalisé par les élus sous l'égide de l'association du Patrimoine, fervents visiteurs de monuments historiques ou simplement curieux ont pu admirer ses trésors : Des statues dont la « Bénédiction du Christ » et « la Vierge » retrouvée après la Révolution, de nombreux tableaux dont « Saint Martin guérissant les pestiférés », « la Vierge martyre » et surtout la peinture exceptionnelle de « l'Adoration des bergers », ou encore du mobilier comme le banc d'œuvre de style Louis XIII et une très ancienne tombe.



« L'Adoration des bergers » .

Peinture à l'huile sur toile datant de l'école espagnole du 17^{ème} siècle. C'est la toile la plus ancienne de l'église, classée par le ministère de la culture au Patrimoine des Monuments Historiques depuis 1964. Le tableau a bénéficié d'une restauration en 2016.

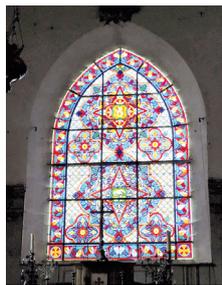


La bénédiction du Christ et Le banc d'oeuvre



Statue de la Vierge dans la partie la plus ancienne de l'église datant du 17^{ème} siècle.

Magnifique vitrail datant du 19^{ème} siècle.



Vitrail à l'effigie de Saint Martin



Un document spécifique relatant l'histoire de notre église et réalisé pour cette occasion était mis à la disposition des visiteurs. À consulter sans modération sur notre site internet.

+INFOS

www.favieres77.fr/histoire
Arbre à Lettres N°2 octobre 2020

Environnement

NUISANCES MOTOS OU L'ART D'ÉNERVER TOUT UN VILLAGE

Il s'avère que certain(s) jeune(s) n'ont pas compris que le bruit excessif d'une moto et que tourner et tourner encore dans le village en journée ou en soirée, sont des nuisances et peuvent porter atteinte à la santé (énervement maximum!). Ce message s'adresse à eux : «Être citoyen d'une commune, c'est respecter le bien-être de tous».

La devinette de l'Arbre à Lettres :

POURQUOI LES MOTARDS PORTENT-ILS DES CASQUES ?

Ah, quelqu'un a déjà la réponse !

C'EST POUR PAS ENTENDRE LE BRUIT QU'ILS FONT !!!

La nature a des attraits mais aussi des exigences

DES ESPACES VERTS EN FRICHES ? DU LAISSER-ALLER ? NON. QUELQUES EXPLICATIONS UTILES.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi dite « Labbé », qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides...) dans les lieux publics n'est pas sans conséquences. Elle contraint en effet à un travail de brûlage et de binage considérable sur la voirie avec des équipements qui doivent être adaptés.

De plus, la météo pluvieuse de cette année à donner du fil à retordre à l'équipe technique qui a du tondre sans cesse pour éviter une pousse trop haute, au risque d'abîmer le matériel... une courroie cassée et c'est 15 jours de perdus pour réparation chez le fournisseur (du vécu!)

Sans compter les dépôts sauvages !

Sans oublier le travail supplémentaire du ramassage des dépôts sauvages qui se sont multipliés dans les endroits isolés du territoire mais également après le passage des encombrants. (Nous soulignons ici un manque de civisme intolérable et très coûteux pour les finances de la commune !!)

TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les habitants souhaitant faire faire des travaux par des entreprises sont invités à demander à celles-ci un engagement de dépôt des gravats en déchetterie où ils seront recyclés. C'est bon pour la planète et encore plus pour le village.

À cela s'ajoute le manque de personnel : congés de l'équipe technique et absence pour cause de maternité depuis le printemps. Vous le comprendrez, il faut s'adapter et trouver des solutions.

L'une d'elles a été de favoriser la récolte de foin sur le terrain communal par un agriculteur du village et laisser le terrain sans tonte pendant l'été.



L'herbe trop haute du terrain communal a trouvé son utilité.

L'autre a été de faire appel à un auto-entrepreneur ayant le matériel nécessaire à l'entretien de nos espaces verts. Il est venu renforcer ainsi l'équipe technique.

Il aurait été facile de faire appel à plus de prestataires, mais le nerf de la guerre est toujours le même : les finances et le budget à respecter !

Notre village s'agrandit, les espaces verts aussi...

De nouveaux lotissements ont vu le jour ces dernières années. Haies, fleurs, arbustes ont été plantés et aujourd'hui ces espaces verts doivent être entretenus régulièrement.

Depuis le début de l'année 2020, la liaison douce est bien utile et agréable à emprunter mais bordée de verdure. L'herbe y est devenue très envahissante pendant l'été. Il s'agit de 2.8 km de plus à couper. Complexe et fragile par ses bordures en bois et par son revêtement, nous allons faire appel à une entreprise équipée en matériel spécifique de coupe et de broyage depuis la route ! 2 à 3 passages seront nécessaires tous les ans selon les conditions météo.

Assemblée générale de Seine et Marne Environnement

Sylviane SOUBIÉ



UNE OFFRE DE SERVICES TRÈS VARIÉS POUR LES PARTICULIERS

Lundi 13 septembre dernier, en tant qu'élue de Favières, je me suis rendue à l'assemblée générale de Seine et Marne Environnement (SEME). Cette association est une agence départementale de sensibilisation à l'environnement. Elle offre des services aux collectivités, scolaires, entreprises et particuliers.

Mon attention a été retenue sur les actions possibles auprès des particuliers : conseils sur les travaux visant des économies d'énergie dans leur logement, sur les éco-gestes à adopter au quotidien, sur la récupération des eaux pluviales, ou encore les techniques de jardinage écologique !

SEME propose également des sorties de découvertes de la nature gratuites, dans les sites naturels sensibles qu'elle gère en particulier, dans tout le département. Un programme de sorties nature est prévu sur tout l'automne.

Leur site internet est une mine d'informations, et leurs conseillers sont à disposition. Alors, n'hésitez pas et allez jeter un œil !

+INFOS | <http://www.seine-et-marne-environnement.fr/index.html>



LA MÉTHANISATION EN QUESTION

La compagnie fermière Benjamin et Edmond de Rothschild a installé à Favières, à la Ferme des Trente Arpents, un méthaniseur permettant la production de biogaz à partir des éléments résiduels de son élevage bovin et de sa fromagerie (petit lait et sérum).

Le Domaine des 30 Arpents a toujours été sensible aux enjeux environnementaux. Acquis initialement par James de Rothschild pour préserver le poumon vert de Paris, le site reste fortement engagé pour le respect de la faune et de la flore. C'est donc tout naturellement que la Compagnie Fermière s'est dotée d'une unité de méthanisation lui permettant de recycler ses déchets organiques en énergie verte pour tendre vers un écosystème auto-suffisant et fournir du biogaz aux villages pouvant le recevoir.



L'unité de méthanisation de la ferme des trente arpents.

Qu'est ce que la méthanisation ?

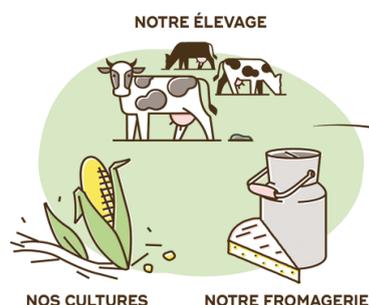
La méthanisation est un phénomène biologique de fermentation des matières organiques (déchets alimentaires de fruits et légumes, ordures ménagères, résidus agricoles (lisiers, fumiers)) ou encore déchets industriels tels que poussières de céréales. Cette dégradation naturelle est mise en œuvre grâce à des installations spécifiques qui permettent la production de biométhane.

A l'issue du processus, deux composants sont produits : le biogaz et le digestat. Une fois purifié, le biogaz devient du biométhane. Il présente les mêmes caractéristiques que le gaz naturel en termes de stockage et d'acheminement. Le digestat, quant à lui, peut être utilisé comme fertilisant. Le procédé de méthanisation est le plus mature d'entre tous pour la production de gaz vert. Le nombre de projets de raccordement d'unités de méthanisation augmente chaque jour.

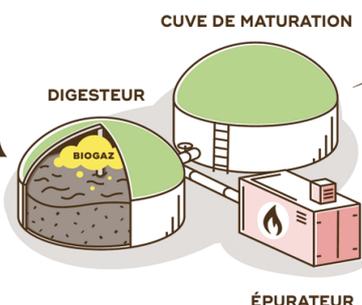
Ferme des 30 Arpents

s'inscrit dans une logique de responsabilité environnementale avec la réalisation d'une **unité de méthanisation** :

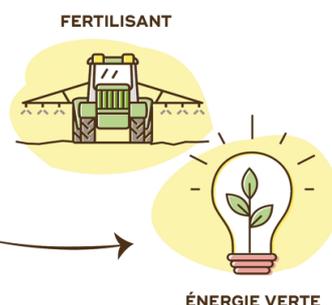
1 ORIGINE DES DÉCHETS



2 MÉTHANISATION



3 VALORISATION



LA MÉTHANISATION

Elle fermente les substrats dans un digesteur hermétique.

LE BUT ?

Créer du **biogaz** comme source d'énergie verte et utiliser les matières organiques résiduelles comme un **engrais naturel débarrassé de sa pollution olfactive**.

CHIFFRES CLÉS

- **10 330 tonnes/an** de déchets sont recyclées dans le méthaniseur
- **6 millions kWh/an** de biométhane injectés dans le réseau ENGIE

Ce projet est soutenu par



Maitrise d'ouvrage

Ferme des 30 Arpents





60 CHÊNES SORTIS DU BOIS ET DESTINÉS À LA RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME DE PARIS

Le 16 septembre dernier, la mairie était invitée à assister au débardage (transport) en forêt de Ferrière des chênes qui serviront à la restauration à l'identique de la flèche de Notre Dame de Paris.



Des codes barres très spécifiques assureront la traçabilité



Sous la direction de l'agence des espaces verts d'Île-de-France, 60 chênes d'environ une tonne chacun avaient été abattus au mois de mars dernier dont 58 en forêt régionale de Ferrières et 2 en forêt régionale de Bondy.

Cette contribution équivaut à 25 % du bois fourni par les collectivités de France. La mobilisation de ces chênes en région Ile de France permet ainsi d'alimenter en circuit court ce chantier de reconstruction de grande ampleur. **Un geste fort, en total accord avec la stratégie régionale pour la Forêt et le Bois adoptée par le conseil régional.**

+INFOS | <https://www.aev-iledefrance.fr/60-chenes-sortis-du-bois-et-destines-a-la-reconstruction-de-notre-dame-de-paris/>

Associations

+INFOS | www.favieres77.fr
Arbre à lettres N°2 octobre 2020

Les associations du village ont repris leurs activités. Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter par téléphone ou par mail.

Le Club Amitié et Gaieté de Favières

Françoise ROUSSEAU, Présidente, 06 51 84 65 70

Jean-Michel BESSOL, 06 21 49 24 00



Au Grès des loisirs

Ghislaine POTHIN, Présidente, 06 18 03 86 66



Comité des fêtes

Frank GAUTIER, Président. 06.14.67.50.41 - facebook : CDF de Favieres



Imagin'Art

Valérie GAUTIER, Présidente et animatrice des ateliers. 06 10 01 61 78

77.imaginant@gmail.com - Site internet : <http://imaginart.jimdosite.com> - facebook : Imagin'Art 77

Association du Patrimoine

Ann GARDYN, Présidente, 01 64 07 24 75

Association pour la Sauvegarde du village de Favières-La Route

Aurélien LUCAS, Président, sauvegarde.favieres@gmail.com



Sporting club de Favières

Marc FRUYT, 06 32 20 06 98



Tennis de table

Patrice TISSIEVY, 06 21 09 42 15

Les fêtes du passé : Quand les anciens en parlent, ils ont des étoiles dans les yeux.

LES FÊTES COUTUMIÈRES ANCIENNES DE FAVIÈRES

Les fêtes ont toujours contribué à la dynamique de Favières. Si certaines fêtes ne se font plus, d'autres se perpétuent dans le temps, destinées à renforcer l'esprit de communauté et pour les plus jeunes installer les fondements de la vie en société.

- **La fête de Saint Martin** au bourg le 11 novembre et la fête de Saint Louis au hameau le 25 août.
- **Les Roulées** : se faisaient à Pâques. Les enfants de chœur passaient avec des crécelles le jeudi Saint, distribuaient dans les maisons de l'eau bénite accompagnée de chants religieux. Ils recevaient en échange des œufs ou de l'argent. Issues d'une tradition champenoise, le nom de «Roulées» vient de l'usage d'un jeu utilisant des oeufs que l'on faisait rouler dans un plan incliné. Les oeufs devaient s'entrechoquer avec d'autres oeufs servant de but avant de s'arrêter. Leur célébration à Favières remonte probablement aux comtes de Champagne.



Enfants et leurs crécelles

- **Le mai** : ou la fête du travail. Les garçons attachaient une branche aux maisons des filles en âge de se marier et les invitaient au bal offert par eux.
- **La distribution des prix dans les écoles** ;
- **La fête nationale du 14 juillet** ;
- **La fête du village** : Elle se déroulait au bourg le deuxième dimanche de juillet et au hameau de la Route des Grès le dernier dimanche d'août avec forains et tentes de bal. Les jeunes gens portaient de la brioche chez les habitants et avec l'argent reçu, faisaient la fête avec banquet. Ils offraient l'entrée du bal aux jeunes filles du pays.
- **La passée d'Août** : C'était la fête à la ferme pour la

fin des moissons où tous venaient endimanchés, les hommes avec une cravate. Sur la dernière charrette de gerbes, on accrochait un bouquet. Tous ceux qui avaient participé aux travaux étaient conviés au repas. La maîtresse de maison mettait, ce jour-là, les petits plats dans les grands. Un bouquet d'orge, d'avoine, de blé, de seigle et de fleurs des champs symbolisant la fin des moissons lui était offert.



- **La communion** qui était célébrée à Favières. Depuis la disparition du dernier curé de Favières, la communion est célébrée à Villeneuve-le-Comte pour les enfants du hameau et à Tournan pour ceux du bourg.
- **Le Noël des enfants** dans la salle du Marais, et une autre au château de Ferrières sur invitation de la famille Rothschild avant 1939.
- **Au hameau**, de nombreuses fêtes étaient organisées. Elles se tenaient sur un terrain privé qui était au fond de l'actuelle place devant le lieu dit « Le Clos », jusqu'en 1965/1966. Ensuite, elles se tinrent au 1 rue Louis Victor Dortée. Une grande tente était dressée, où se tenait un bal. Dehors il y avait des attractions telles que chevaux de bois et manèges.

Lorsque la place du hameau fut acquise par la commune, l'association des amis de la Chapelle de La Route, y organisa de grandes fêtes à la Saint Jean, avec un feu pyramidal de rondins à l'ancienne, d'environ 10 mètres de haut.

LES FÊTES PUBLIQUES DEPUIS 1945

Des fêtes mémorables restent dans les mémoires des anciens qui vous raconteront **la fête des fleurs de 1951 à 1993 avec ses nombreux chars fleuris, la fête du bicentenaire de la Révolution avec son feu d'artifice et surtout son fabuleux son et lumière ou encore le marché des 4 Favières. Nous y reviendrons dans un prochain Arbre à Lettres.**



**RÉSULTATS
DES ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES
DES 20 et 27 JUIN 2021**

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de six ans. Pour la région Ile de France, la liste UD menée par Madame Valérie Pécresse a été élue avec 35.9% des voix.



À l'issue du second tour des élections départementales, les 46 conseillers départementaux seine-et-marnais ont été élus pour une durée de six ans. Pour le canton d'Ozoir-la-Ferrière, la liste «Ethique, solidaire, écologique» menée par Laurent Gautier et Mirielle Munch a été élue avec 51% des voix.



+INFOS | <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>



FIN DES CARNETS DE TICKETS DE MÉTRO CARTONNÉS À PARIS

À partir du mois d'octobre à Paris, les carnets de tickets cartonnés seront progressivement remplacés par des titres de transport dématérialisés.

Attention, ce sont les carnets de tickets papier et non pas les billets papier qui vont disparaître. **Il sera donc toujours possible d'acheter des tickets t+ cartonnés à l'unité**, qui permettent de prendre le métro, le RER, le bus le tramway et le funiculaire de Montmartre dans la capitale.

Pour remplacer le carnet de tickets cartonnés qui se fera jusqu'en 2022, Île-de-France Mobilités propose plusieurs solutions, selon les usages des voyageurs :

Vous êtes un habitué mais vous souhaitez conserver votre liberté : Navigo Liberté +.

Vous êtes un voyageur occasionnel ou un touriste : un passe Navigo Easy, vendu 2€ et rechargeable, sur votre smartphone via les applications : **Ile-de-france Mobilités** et **bonjour ratp**.

Vous prenez occasionnellement le bus : Vous avez la possibilité d'acheter un ticket de dépannage par SMS au prix de 2€ .

+INFOS | <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/>

DE NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ AU FORMAT CARTE BANCAIRE

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Cette volonté de modernisation s'inscrit dans un cadre européen : harmonisée avec celui des autres pays de l'Union européenne, elle facilitera aussi le passage aux frontières et contribuera à renforcer notre identité commune européenne.



Réaliser une pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) en ligne

Predemande-cni.ants.gouv.fr

Pour information, la mairie de Favières n'est pas habilitée à recevoir les demandes de ces nouvelles cartes. Veuillez consulter les sites internet pour la liste des mairies ouvertes au service.

+INFOS | <https://www.service-public.fr/particuliers/>
<https://Predemande-cni.ants.gouv.fr>



PLAN CLIMAT AIR ET ÉNERGIE

La loi pour la Transition Énergétique pour une Croissance Verte a instauré l'obligation, pour tous les EPCI regroupant au 1er janvier 2017 plus de 20 000 habitants, de réaliser un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

Les PCAET constituent un projet territorial de développement durable à l'échelle du territoire intercommunal.

Il prend en compte l'ensemble de la problématique air-climat-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

Le 1er Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) du Val Briard

Pour mener à bien l'élaboration de son 1er PCAET, la Présidente s'est épaulée de Sonia Dutartre, Vice-Présidente aux Politiques Environnementales, d'une commission développement durable (composée d'un représentant de chaque commune) et d'une nouvelle chargée de mission dédiée à cette étude. Elle fait également appel à la participation des habitants au travers d'ateliers participatifs.

 BÂTI / HABITAT Mer. 15 septembre	 MOBILITÉ / TRANSPORTS Mer. 29 septembre	 AGRICULTURE / BIODIVERSITÉ Mer. 06 octobre
 ÉCONOMIE / DÉCHETS Mer. 13 octobre	 NOUVELLES ÉNERGIES Mer. 20 octobre	

Aïssons ensemble pour notre environnement, venez nombreux exprimer vos idées !

Si la Communauté de Communes du Val Briard reste le maître d'ouvrage de son PCAET, elle a contractualisé un partenariat avec le SDESM (Syndicat Départemental d'Électricité de Seine-et-Marne), qui l'accompagnera dans l'élaboration de ce document stratégique.

+INFOS | www.valbriard.eu



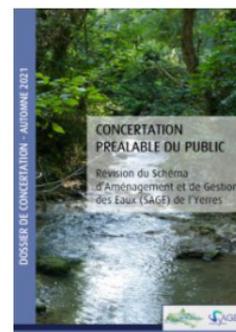
**Du 23/08/2021
au 25/10/2021**



CONSULTATION DU PUBLIC CONCERNANT LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE L'AÉRODROME DE PARIS-ORLY POUR LA PÉRIODE 2018-2023.

La réglementation prévoit qu'un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) est élaboré pour chaque plateforme aéroportuaire recevant plus de 50 000 mouvements annuels. C'est le cas de l'aérodrome de Paris-Orly ayant accueilli 229 052 mouvements en 2018. **Cette consultation est l'occasion pour chacun de donner son avis pour contribuer à améliorer notre cadre de vie communal.**

+INFOS | <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>



CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC Révision du schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yverres.

Comme le prévoit la réglementation, le SAGE organise une concertation destinée à recueillir l'avis du public sur les objectifs qu'il souhaite poursuivre. Cette concertation a débuté fin septembre 2021 et se terminera en novembre 2021. Elle s'appuie sur des formulaires en lignes disponibles sur le site internet du SyAGE. Des rencontres et événements sont également prévus sur le territoire. Des flyers et dossier de concertation sont mis à disposition du public.

+INFOS | <http://www.syage.org>



MAIRIE
5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr



NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture
La mairie est ouverte au public
tous les jours de 10h à 12h et 15h à 18h
La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi
uniquement sur rendez-vous



NOTRE COUP DE COEUR !

Pour ce message attentionné délivré à toutes les personnes passant par la rue des Farinats. Merci à M. et Mme PETITFOUR.



Du 1er au 31 DÉCEMBRE 2021

PLUS BELLES MAISONS DÉCORÉES

Participation libre sans inscription préalable. Les plus belles maisons décorées seront récompensées lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2022. Le jury sera composé du conseil municipal.

Directeur de publication : Daniel PATU
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro
Conception/réalisation : Commission communication
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal octobre 2021
Tirage : 500 exemplaires - imprimé sur papier PEFC

PROCHAINE PARUTION : Février 2022



Bienvenue les petits hiboux

- BROUYER Valentin,
- BOYER Malo
- BOYER Élina
- DUROZARD Margaux
- TRIBOUILLOIS Giulia
- BEAULIEU Valentine



Ils se sont unis

- MERCIER Rémi et PEREIRA Corinne



Au revoir

- FUSSY Jacques
- PIGEON Arthur
- MAILLARD Christian
- BESSAULT Daniel
- OLIVIER Hubert



PUBLICATION DE MARIAGE

célébré à Favières

le 23 octobre 2021

Eléonore BOULARD
et Aurélien GRAND

AGENDA

www.favieres77.fr

18 octobre : Reprise des ateliers numériques. Pour vous inscrire : contact@favieres77.fr

Jeudi 11 novembre : Cérémonie de l'Armistice 1918

Du 1er au 31 décembre : Concours plus belles maisons décorées

Début décembre : village de Noël

20 janvier au 19 février 2022 : Recensement de la population de la commune

29 janvier 2022 : Vœux du Maire

30 janvier 2022 : Repas des anciens

Réponse à la devinette de l'AAL n°4 :

Pourquoi les oiseaux ne s'électrocutent-ils pas sur les câbles électriques ? Simplement parce qu'ils ont les 2 pattes sur le même fil.